FONDATION ROBERT SCHUMAN

BELGIQUE

Mise à jour : 17 juillet 2024

Géographie

Superficie : 30 528 km²

Frontières : 1 385 km ; France 620 km, Allemagne 167 km, Luxembourg 148 km, Pays-Bas 450 km,

Côtes : 66,5 km

Capitale : Bruxelles

Langues officielles : Néerlandais, Français, Allemand

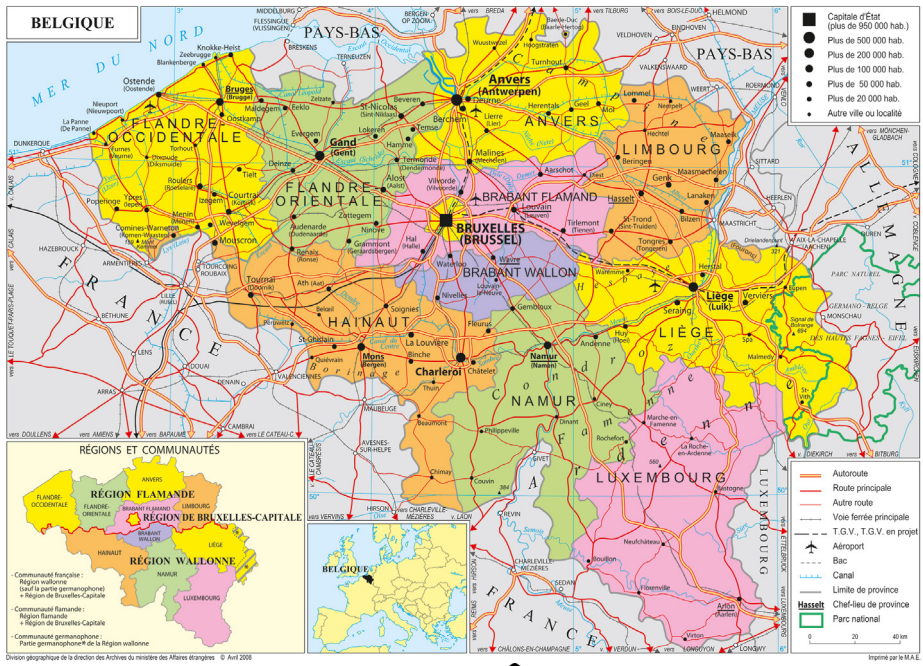

Population

Population : 11 697 557 (janvier 2023)

Taux d'accroissement naturel : 0,6‰ (est. 2023)

Répartition de la population : 17% de -15 ans, 19,9% de +65 ans (est. 2023)

Ressortissants étrangers : 7,9% communautaires, non-communautaires 4,4% (2019)

Solde migratoire net par 1 000 habitants : 4,18 (est. 2023)

Nombre de demandeurs d'asile : 36 740 (2022)

Espérance de vie : hommes 79,5 ans, femmes 84,8 ans (est. 2023)

Religions : catholiques romains 57,1%, protestants 2,3%, autres chrétiens 2,8%, musulmans 6,8%, autres 1,7%, athées 9,1%, non croyants/agnostiques 20,2% (est. 2018)

Source : Eurostat, The CIA World Factbook

Économie

Monnaie : Euro

PIB : 549 456,2 millions € (2022)

PIB par habitant (PPA) : 36 860 € (2022)

Croissance du PIB : 0,2% (T2 2023)

Chômage : 5,9% (mai 2024)

Inflation : 4,9% (mai 2024)

Dette publique : 106% du PIB (2023)

Déficit public : -2,9% du PIB (2022)

Stock d'investissements directs étrangers : 155% du PIB (2022)

Source : Eurostat, CIA World Factbook, Trading Economics

Système Politique

Monarchie constitutionnelle, démocratie

Chef de l'État : le Roi Philippe, depuis le 21 juillet 2013

Premier ministre : Alexander de Croo (Open VLD) a été désigné premier ministre par le roi le 30 septembre 2020. La Nouvelle alliance flamande (N-VA) est sortie victorieuse des élections législatives du 9 juin 2024. Un nouveau gouvernement doit être constitué. Le Roi Philippe a désigné Bart De Wever (N-VA) comme formateur.

Pouvoir législatif bicaméral :
La Chambre des représentants compte 150 membres élus pour 4 ans
Le Sénat compte 60 membres élus pour 5 ans, dont 50 sont élus au suffrage universel direct et 10 sont cooptés

Représentation Politique

Composition de la Chambre des représentants ensuite aux élections du 9 juin 2024 :

- 24 sièges N-VA (Nouvelle alliance flammande)
- 16sièges PS (Parti socialiste)
- 20 sièges Vlaams Belang (parti flammand d'extrême droite)
- 20 sièges MR (Mouvement réformiste)
- 11 sièges CD&V (Parti chrétien-démocrate)
- 15 sièges PTB-PVDA (parti travailliste belge) - 7 sièges Open VLD (Libéraux et démocrates)
- 13 sièges Vooruit (Parti socialiste)
- 9 sièges Ecolo-GROEN (Verts)
- 14 sièges Les engagés (Centre démocrate humaniste)
- 1 sièges DéFI (Parti démocrate fédéraliste indépendant)

Composition du Sénat en juillet 2021 :

- 9 sièges N-VA (Nouvelle alliance flammande)
- 9 sièges Ecolo-Groen
- 7 sièges PS (Parti socialiste)
- 7 sièges Vlaams Belang
- 7 sièges MR (Mouvement réformateur)
- 5 sièges CD&V (Chrétiens-démocrates)
- 5 sièges Open VLD (Libéraux et démocrates)
- 5 sièges PTB + PVDA (partis travaillistes)
- 4 sièges Vooruit (Parti socialiste flammand)
- 2 sièges cdH (Centre démocrate humaniste)

Représentation féminine :

- au gouvernement : 8/15
- à la Chambre des Représentants : 53/150
- au Sénat : 27/60

Prochaines élections :
fédérales et législatives en 2029